V14 2026 62

Conseil d'arrondissement du 10 novembre 2026

Vœu relatif au maintien des moyens de l'insertion par l'activité économique (IAE) dans le projet de loi de finances pour 2027

Déposé par Didier Antonelli, Awa Wadiou-Sydnei, les élu·e·s du groupe Socialistes, Place Publique et Citoyens, et les élu·e·s du Groupe Écologiste et Social

La Régie de quartier Paris 14 – Flora Tristan, créée en 2007, est un acteur essentiel de l'insertion professionnelle, de la solidarité et du lien social dans le 14e arrondissement. Elle porte une double mission d'insertion par l'activité économique et de dynamisation du lien social : elle permet à des personnes éloignées de l'emploi de retrouver une activité, de se former et de construire un parcours vers un emploi durable, tout en contribuant à la vie de nos quartiers.

L'insertion par l'activité économique (IAE) repose sur une conviction fondamentale : personne ne doit être condamné à l'exclusion du monde du travail. En associant emploi, formation et accompagnement social et professionnel, les structures de l'IAE permettent chaque année à près de 300 000 personnes de reprendre une activité, de lever leurs difficultés sociales et professionnelles, de développer leurs compétences et de construire un parcours vers l'emploi durable. Elles répondent ainsi à une double exigence : accompagner les personnes les plus fragiles et développer des activités utiles aux territoires, au service de la cohésion sociale et des besoins du quotidien.

Pourtant, la première version du projet de loi de finances pour 2027 prévoit, selon les estimations du Mouvement des Régies, une baisse de 5,9 % des crédits consacrés à l'IAE, soit environ 80 millions d'euros de moins qu'en 2026. Cette orientation pourrait entraîner la suppression d'environ 4 000 emplois en insertion et la disparition de plus de 10 000 parcours. Les crédits consacrés à la formation dans le secteur seraient eux aussi réduits.

Ces coupes ne sont pas une simple mesure d'ajustement comptable. Elles traduisent un choix politique : faire porter l'effort budgétaire sur les personnes les plus fragiles et sur les structures qui les accompagnent, alors même que leur mission consiste à prévenir l'exclusion et à favoriser le retour durable à l'emploi. Elles révèlent également la contradiction d'un Gouvernement qui a fait du plein-emploi un marqueur de son action, mais fragilise les moyens permettant à celles et ceux qui en sont le plus éloignés d'y accéder.

Réduire les moyens de l'insertion, c'est aussi prendre le risque de dégrader les comptes publics que l'on prétend assainir. L'IAE constitue un investissement social et économique : le

retour à l'emploi génère des recettes fiscales et sociales, tandis qu'il peut contribuer à réduire certaines dépenses liées à la précarité, aux prestations sociales et à l'accompagnement des personnes privées d'emploi. Dans un contexte de fragilisation du tissu économique local et de tensions de recrutement dans plusieurs secteurs, affaiblir ces dispositifs reviendrait à compromettre un outil concret de solidarité et de développement territorial.

Les conséquences dépasseraient largement le seul secteur de l'emploi. En affaiblissant les régies de quartier et les structures d'insertion de proximité, le Gouvernement fragiliserait aussi des services utiles aux habitants, des dynamiques collectives et des emplois ancrés dans les territoires. Il prendrait le risque de défaire ce que ces structures contribuent chaque jour à construire : de l'autonomie, de la dignité, des compétences et du lien social.

À l'approche de l'examen du budget pour 2027, près de 50 parlementaires ont affirmé, dans une démarche transpartisane, leur soutien à l'insertion par l'activité économique. Cet engagement doit se traduire concrètement : les débats sur le Projet de Loi de Finances pour 2027 doivent permettre au moins de préserver les moyens consacrés à l'IAE au niveau de 2026, corrigé de l'inflation, afin de garantir la continuité des parcours, des emplois et des actions de formation.

Dans le 14e, la Régie de quartier Paris 14 – Flora Tristan incarne concrètement ce modèle. Par l'accompagnement de ses salariés en insertion et son engagement dans la vie locale, elle montre que l'insertion est à la fois une politique de l'emploi, une politique de solidarité et une manière d'agir pour le bien commun.

Le Conseil du 14e arrondissement entend donc exprimer son soutien à la Régie de quartier Paris 14 – Flora Tristan et aux acteurs de l'IAE, et dénoncer une orientation budgétaire qui fragilise les personnes les plus éloignées de l'emploi, les structures de proximité et l'ambition d'une société plus juste.

Sur proposition de Didier Antonelli et des élu·e·s du groupe Socialistes, Place Publique et Citoyens, le Conseil du 14e arrondissement émet le vœu que :

1. L'Exécutif parisien interpelle le Premier ministre, le ministre du Travail et des Solidarités et les membres du Parlement pour qu'ils renoncent aux réductions de crédits de l'IAE et du PIC IAE envisagées pour 2027 et préservent les moyens nécessaires au maintien des emplois, des parcours d'insertion et des actions de formation ;
2. Le Gouvernement soutienne, en levant le gage, les deux amendements portés par le Collectif national IAE à l'article 49 (état B), mission « Travail et emploi » :
3. Les moyens consacrés à l'insertion par l'activité économique soient maintenus en 2027 au niveau du budget 2026, corrigé de l'inflation, et inscrits dans une trajectoire

budgétaire pérenne permettant aux structures de proximité d'assurer leurs missions dans la durée ;

4. Par, notamment, l'intervention des députés et sénateurs parisiens, les conséquences sociales, économiques et territoriales de ces réductions soient pleinement prises en compte, notamment leur impact sur l'emploi des personnes les plus éloignées du marché du travail, sur la cohésion sociale et sur les services rendus aux habitants ;
5. La Ville de Paris poursuive son soutien aux acteurs de l'insertion par l'activité économique et porte auprès du Gouvernement et des parlementaires la nécessité de préserver un financement à la hauteur des besoins ;
6. La Mairie du 14e arrondissement réaffirme son soutien à la Régie de quartier Paris 14 – Flora Tristan, à ses salariés et à ses équipes, se mobilise à leurs côtés pour défendre les moyens de l'insertion par l'activité économique et s'engage à l'accompagner pour garantir la pérennité de son activité.